

# Comités de protection des animaux

Ces comités sont chargés d'évaluer les projets de recherche, d'enseignement et d'essai réglementaire avec des animaux. Le Comité de déontologie de l'expérimentation sur les animaux (CDEA) sur le campus de Montréal, et le Comité d'éthique de l'utilisation des animaux (CÉUA), sur le campus de Saint-Hyacinthe et sur le campus de Rimouski. Leur mandat est d'évaluer l'acceptabilité éthique des activités avec des animaux se déroulant sous la responsabilité de l'établissement.

<u><a href="#"><b>Comité de déontologie de l'expérimentation sur les animaux (CDEA)</b></a></u>	<u><a href="#"><b>Comité d'éthique d'utilisation des animaux (CÉUA)</b></a></u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• École d'optométrie</li><li>• École de réadaptation</li><li>• École de santé publique</li><li>• Faculté des arts et des sciences</li><li>• Faculté de médecine</li><li>• Faculté de médecine dentaire</li><li>• Faculté de pharmacie</li><li>• Faculté des sciences infirmières</li><li>• Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC)</li></ul> <p>Polytechnique Montréal</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faculté de médecine vétérinaire, campus de Saint-Hyacinthe et campus de Rimouski</li></ul>